

A retourner par courrier à

**COMMUNE DE TROISTORRENTS
Service des constructions
Case postale 65
1872 Troistorrents**

Par courriel à

constructions@troistorrents.ch

Par fax au

024 / 476 80 20

Annnonce du début des travaux

A transmettre en temps utiles, conformément aux conditions générales de l'autorisation de construire et à l'article 55 alinéa 3 lettre b) de la loi sur les constructions du 15 décembre 2016 (LC) : « d'informer l'autorité compétente du début et de la fin des travaux. Sont réservés les devoirs d'annonces à d'autres entités, en particulier à l'office compétent en matière de protection civile ».

N° dossier :

Lieu-dit :

N° de parcelle - Folio :

Requérant :

N° de téléphone de contact :

Mail de contact :

Objet/type de réalisation :

Date du début des travaux :

Durée estimée des travaux :

Lieu, date :

Signature :